

<b>Domaine d'approfondissement</b>	<b>Conseiller les membres sur les questions juridiques</b>
<b>Titre</b>	<b>Approfondissement du droit des assurances sociales et du droit des étrangers</b>
<b>Description</b>	Ce module traite en profondeur les thèmes du droit des assurances sociales, de la protection des données et de la surveillance, mais aussi les spécificités du droit et des assurances sociales concernant les étrangers/-ères. On étudie des cas complexes et délicats tirés de la pratique, présente la jurisprudence actuelle et les décisions récentes du Tribunal fédéral. De plus, on se penche sur les effets concrets des cas traités dans la pratique syndicale.
<b>Le module contribue au développement des compétences opérationnelles suivantes</b>	<p>B4 - B9, G1 - G3</p> <p>Objectifs :</p> <p>Les participant-e-s</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• comprennent le système et le fonctionnement des assurances sociales (notamment la LPGA)</li> <li>• comprennent la logique de l'application du droit et savent évaluer avec réalisme les chances d'un procès</li> <li>• savent mettre en œuvre dans la pratique leurs connaissances des différentes assurances sociales (LACI, AVS, LPP, LAA, LAI, etc.)</li> <li>• connaissent la jurisprudence actuelle et ses effets dans la pratique</li> <li>• sont au courant des bases juridiques liés à la pseudo-indépendance, à la protection des données et à la surveillance et comprennent les défis qui y sont rattachés</li> <li>• savent gérer les spécificités du droit et des assurances sociales concernant les étrangers/-ères, notamment aussi les frontaliers/-ères</li> </ul>
<b>Attestation des compétences</b>	<p>Les participant-e-s traitent un cas juridique. Les faits y sont décrits, et ils/elles répondent aux questions y relatives.</p> <p>Les participant-e-s répondent aux questions par écrit et de manière circonstanciée.</p> <p><b>Critères d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le mode opératoire satisfait aux principes enseignés du traitement de cas.</li> <li>• Les sources de droit déterminantes sont nommées de façon précise et techniquement correcte.</li> <li>• Les citations sont marquées en tant que telles et leur source est indiquée.</li> </ul> <p>Le cas juridique concerne tant le droit du travail que le droit des assurances sociales. Par conséquent, l'attestation de compétences vaut pour les deux modules : Approfondissement du droit des assurances sociales et du droit des étrangers et Approfondissement du droit individuel du travail/Loi sur le travail</p>

<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit des assurances sociales et LPGA</li> <li>• Nouveautés et approfondissement des différentes assurances</li> <li>• Jurisprudence actuelle et développements</li> <li>• Protection des données et surveillance</li> <li>• Pseudo-indépendance</li> <li>• Spécificités du droit et des assurances sociales concernant les étrangers/-ères</li> <li>• Cas complexes tirés de la pratique et de la jurisprudence</li> </ul>
<b>Durée de validité de l'attestation des compétences</b>	6 ans
<b>Durée du module</b>	3 jours
<b>Remarques</b>	Ce module fait partie du domaine d'approfondissement de la formation « Conseiller les membres sur les questions juridiques ».